



COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL
DE BORDEAUX

Le mot de la présidente | Anne Guérin

Avec 3 530 appels formés devant elle en 2013, la cour administrative d'appel de Bordeaux a enregistré un volume sans précédent de requêtes nouvelles, en progression de plus de 8 % par rapport à 2012. Cette nouvelle augmentation des affaires confirme une tendance non démentie depuis dix ans, selon laquelle un palier de 500 requêtes supplémentaires est franchi en moyenne tous les trois ans. En rendant 3 276 arrêts et ordonnances, la cour de Bordeaux améliore encore sa capacité de jugement, en dépit d'un

contexte de stabilisation des effectifs de magistrats. C'est dire combien l'effort accompli par l'ensemble des membres et personnels de la cour est soutenu, et doit être salué pour ne consentir aucune concession à la qualité des décisions juridictionnelles malgré la complexité croissante des affaires. En jugeant avec un délai moyen de 11 mois, la cour de Bordeaux maintient le niveau acquis de ses performances. Son stock d'affaires à juger au 31 décembre 2013 est de 3 000 et ne comporte que 41 requêtes de plus de deux ans. Avec Télérecours, la cour administrative

d'appel de Bordeaux s'engage résolument sur la voie de la dématérialisation des procédures, dont elle attend avec confiance l'amélioration du service rendu aux justiciables.

CHIFFRES CLÉS
2013

3 530
affaires enregistrées

soit une augmentation de 8 %
par rapport à 2012

3 276
affaires jugées

soit une augmentation de 3 %
par rapport à 2012

DÉLAI PRÉVISIBLE
MOYEN DE JUGEMENT
(EN MOIS)

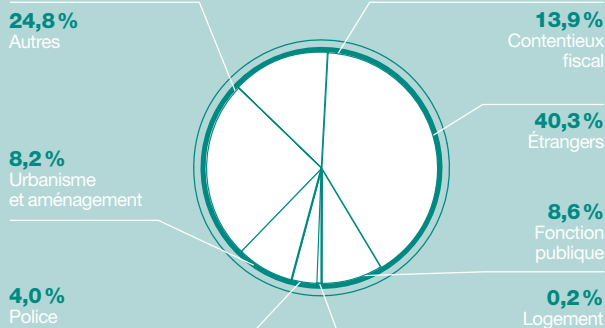


11 m

C'est le délai prévisible
moyen en 2013

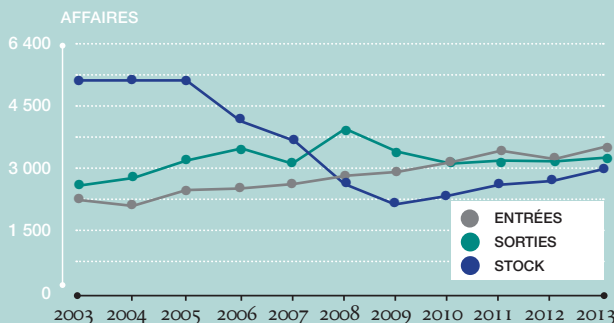
Il était de **15 m** et **15 j** en 2003

RÉPARTITION DES AFFAIRES JUGÉES EN 2013
PAR TYPE DE CONTENTIEUX



Les contentieux spécifiquement identifiés sont les plus représentés en moyenne nationale.

NOMBRE D'AFFAIRES
EN DONNÉES NETTES*
(DEPUIS 2003)



* Les données nettes correspondent à l'ensemble des requêtes, déduction faite de celles qui présentent des questions identiques en fait et en droit.